

ALSH LES FLAMBOYANTS

11 rue de Milizac

29820 GUILERS

02.98.07.60.76

alshlesflamboyants.e-monsite.com

A-L.GUILERS@wanadoo.fr

## REGLEMENT INTERIEUR ACCUEIL DE LOISIRS LES FLAMBOYANTS

L'Accueil de loisirs « Les flamboyants » est administré par l'Association Amicale Laïque dirigée par une équipe de bénévoles. Yvonne ROBERT en est la présidente.

Il accueille les enfants de 3 à 12 ans avec une capacité d'accueil maximum de 120 enfants : 40 enfants de moins de 6 ans, 80 enfants de 6 à 12 ans.

Les enfants sont regroupés par âges : 3/5 ans, 6 ans, 7/8 ans et 9/12 ans.

### OUVERTURE

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis de l'année scolaire ainsi que toutes les vacances scolaires.

### HORAIRES

#### ALSH MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

| Journée      | Demi-journée avec repas   | Demi-journée sans repas |
|--------------|---------------------------|-------------------------|
| 7h30 – 18h30 | 7h30 – 13h30 ou 12h-18h30 | 7h30-12h ou 13h30-18h30 |

### ACCUEIL ET DEPART

| Accueil   | Départ      |
|-----------|-------------|
| 7h30 – 9h | 17h – 18h30 |

### PERMANENCES

| Périodes scolaires   | Périodes de vacances                |
|--|-------------------------------------|
| Sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi (de 9h-12h, 14h-16h)<br>Mercredi de 17h à 18h30 | Du lundi au vendredi de 17h à 18h30 |

### Départ des enfants

Un enfant ne peut rentrer seul ni être confié à une tierce personne sans autorisation écrite du représentant légal.

### MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription préalable obligatoire. Le dossier d'inscription et la fiche sanitaire sont à retirer dans les locaux de l'accueil de loisirs aux horaires de permanences ou sur le site internet.

Le dossier est édité pour l'année civile en cours du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023. Une adhésion assurance sera souscrite lors du premier jour de présence de l'enfant et valable pour l'année.

Les inscriptions sont prises en compte en fonction des capacités d'accueil de chaque groupe d'âge et par ordre chronologique d'arrivée des dossiers

- Avant le 30 du mois pour le mois suivant pour les MERCREDIS
- 15 jours avant le début des vacances pour les PETITES VACANCES
- A partir du 1<sup>er</sup> mai et jusqu'au 15 juin pour les VACANCES D'ETE. La feuille de réservation sera disponible à l'accueil de loisirs ou sur le site internet. Un acompte sera demandé pour chaque journée réservée.

### RESERVATION

Pour des raisons d'organisation : recrutement de personnels, planning des activités, merci de prévoir les inscriptions au plus juste !

Sur papier libre ou par mail, par téléphone ou lors de permanences pour les MERCREDIS et PETITES VACANCES

Sur feuille de réservation téléchargeable sur le site internet ou disponible à l'accueil.

En dernière minute par téléphone : 02.98.07.60.76

## ABSENCE et RETARD

Toute inscription est considérée comme définitive. Les annulations non justifiées par un certificat médical seront facturées 5€.

Dans la mesure du possible, prévenir l'accueil par téléphone au 02.98.07.60.76 avant 9h15.

L'accueil ferme à 18h30, passé cette heure, nous contacterons par téléphone le représentant légal.

## MODIFICATION D'INSCRIPTION

MERCREDIS : jusqu'au lundi 16h00.

VACANCES SCOLAIRES : Toute inscription est considérée comme définitive

Vous pouvez le faire :

- Par mail [a-l.guilers@wanadoo.fr](mailto:a-l.guilers@wanadoo.fr)
- Par téléphone : 02.98.07.60.76
- Lors des permanences

Les annulations abusives (semaine entière ou la veille pour le lendemain) seront facturées.

## FACTURATION

Les tarifs sont indiqués sur la grille tarifaire du dossier d'inscription. Ils sont établis en fonction des revenus.

La facture est expédiée mensuellement.

## LE PROJET

« Le centre est un lieu de vie où l'enfant doit pouvoir évoluer en toute confiance, découvrir, expérimenter, partager, apprendre, être écouté, prendre du plaisir, s'amuser, vivre ensemble »

## PERSONNEL

L'accueil est habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection Maternelle Infantile. L'équipe pédagogique est composée de

- Une directrice : Estelle ROBERT
- Une directrice adjointe : Anais Gourvenec
- Des animateurs recrutés en fonction des inscriptions : 1 pour 8 pour les enfants de moins de 6 ans et un pour 12 pour les enfants de plus de 6 ans.

## RESTAURATION

Les repas sont préparés et livrés par CONVIVIO. Ils sont servis par Sonya.

## VETEMENTS ET OBJETS PERSONNELS

Il est conseillé de mettre des vêtements adaptés aux activités de l'accueil et marqués au nom de l'enfant. Les objets de valeurs sont déconseillés. L'organisateur dégage toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation. Les enfants doivent respecter le matériel collectif mis à leur disposition.

Pour les plus jeunes il est conseillé de prévoir une tenue de rechange dans un petit sac et le doudou pour la sieste.

L'été, tous les jours : casquette, crème solaire.

## ACTIVITES

Le programme des activités peut être modifié en raison des envies des enfants, de la météo.

Des stages sont proposés occasionnellement lors des vacances. Les informations sont affichées environ 2 semaines avant les vacances. Les inscriptions sont prises dès la diffusion de l'information et par ordre d'arrivée.

Les sorties et stages sont proposés avec un nombre de places limitées. N'hésitez pas à inscrire les enfants au bureau dès que les programmes sont établis.

.....

Je soussigné Madame ou Monsieur..... responsable légal de l'enfant  
..... déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Fait à ....., le.....

Signature (mention Lu et Approuvé)